

DEPARTEMENT DES ARTS PLASTIQUES ET DES SCIENCES DE L'ART UNIVERSITE DE IOANNINA

MOBILITE

Le Département des Arts Plastiques et des Sciences de l'Art de l'Université de Ioannina a ouvert en septembre 2000, par décret présidentiel 85/2000 publié au O.J. 72/10-3/2000.

Il s'agit d'un département innovant et unique en son genre, créé dans le but de cultiver et de promouvoir les Arts, en offrant aux étudiants une formation scientifique et professionnelle de haut niveau s'adressant aussi bien à de futurs scientifiques qu'à des artistes contemporains. Il propose également une formation à la gestion culturelle d'organismes du secteur culturel (galeries, musées, organismes sous tutelle du Ministère de la Culture, centres de promotion des Arts, etc) ainsi qu'à l'enseignement de l'Art et de l'Esthétique dans l'enseignement primaire et secondaire, formation actuellement en cours de création.

Le Département enrichit le profil de l'Université de Ioannina en contribuant à l'harmonisation de l'Université avec les tendances et les principes de la communauté internationale académique visant au renforcement des coopérations institutionnelles entre facultés et universités. Le défi relevé par le Département des Arts Plastiques et des Sciences de l'Art est celui de préparer des **Artistes** avec une formation théorique de qualité et des **Scientifiques de l'Art** disposant d'une éducation artistique, qui permettra à la fois la compréhension et l'analyse en profondeur d'une œuvre d'art, la mise en valeur de créations dans le domaine des arts plastiques et appliqués, la gestion culturelle et l'enseignement culturel.

L'existence à l'Université de Ioannina de facultés et de départements proposant des formations dans des domaines proches de celui du Département des Arts Plastiques et des Sciences de l'Art offre une opportunité unique de développer des coopérations scientifiques constructives répondant aux préoccupations d'interdisciplinarité (comme dans le domaine des activités culturelles) et de promouvoir la recherche au travers de partenariats entre différents domaines complémentaires. L'évolution et le développement du Département sont fortement liés aux paramètres précédemment mentionnés et notamment à l'évolution des différents besoins de l'éducation, du marché du travail, de l'équivalence et des possibilités professionnelles offertes par ce diplôme.

En plus de la possibilité offerte aux étudiants de réaliser un stage auprès d'institutions culturelles et de mettre ainsi en pratique les résultats de leur formation théorique et artistique, la formation propose un encadrement éducatif de préparation de très haute qualité, comme en témoigne la réussite professionnelle et scientifique de ses diplômés. Le domaine des activités culturelles est un secteur en cours de développement offrant plusieurs champs d'activités professionnelles, obligeant ainsi le Département à se trouver au plus près de la production et de la gestion du patrimoine culturel et de ses organismes de gestion.

Des relations internationales importantes ont été mises en place à ce jour par le Département par le biais notamment de la mobilité des ses étudiants (ERASMUS). Est ainsi offerte aux étudiants la possibilité de :

- Partir étudier dans des universités en Europe entre 3 et 12 mois,

- Faire reconnaître leurs études à l'étranger,
- Réaliser leur stage dans des entreprises, des centres de recherche et des universités en Europe,
- Vivre en Europe et s'y faire de nouvelles relations,
- Se familiariser avec une langue étrangère dans un contexte culturel différent,
- Ouvrir de nouveaux horizons pour la poursuite de leurs études.

Entre 2007 et 2013 plus d'une centaine d'étudiants ont profité de cette mobilité, l'un des taux de mobilité les plus élevés des départements de l'Université de Ioannina. Des conventions entre universités ont été passées entre autres avec les pays suivants : Espagne, Italie, Portugal, France, Royaume-Uni, Lituanie et Estonie. La plupart des étudiants choisissent souvent l'Espagne et l'Italie. On observe la même répartition géographique dans l'accueil des étudiants étrangers.